



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à
l'information et à l'orientation

Livret du participant

Forum académique des
partenaires

Semaine de la persévérance scolaire 2023
- 29 mars 2023

Restitution - Contacts - Synthèses

apprentissage
motivation réussite apprendre
créer modèle élève
lycéen lycée scolarité réussir
aide chercher métier envie étude
persévérance enseignant trouver motiver langage
rupture école réaliser
accompagner grandir décrochage

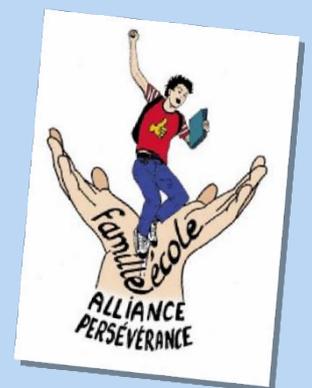


Table des matières

Le forum des partenaires du 29 mars 2023	3
Zoom sur les partenaires présents.....	4
L'AFEV.....	4
L'AJD Maurice Gounon	4
Les dispositifs RELAIS du Rhône	5
L'E2C	6
L'École des XV.....	7
Energie jeunes.....	7
L'EPIDE.....	8
Lycée Don Bosco.....	8
Le Lycée Nouvelle Chance (LNC).....	9
Le Microlycée.....	9
Les Missions Locales.....	10
La MLDS.....	11
Le Pôle d'Appui au Développement (PAD) du Service Civique.....	12
Les Unités Educatives d'Activités de Jour (UEAJ).....	12
Via compétences	13
ZUPdeCO	14
Synthèse groupes de travail « World Café »	15
Question n°1 : Identifier des freins et des leviers pour travailler en partenariat.....	15
Questions n°2 : Citer des propositions concrètes qui favoriseraient la persévérance scolaire	16
Question n°3 : Comment évaluer la plus-value d'un partenariat ?.....	17
Question n°4 : En quoi la persévérance et le décrochage sont plus des questions systémiques qu'une difficulté individuelle ?	18
Question n°5 : Les fondements d'un partenariat	19
Question n°6 : Persévérance / décrochage / raccrochage, quelle place pour les familles ?.....	19

Le forum des partenaires du 29 mars 2023

En complément du séminaire régional "alliance-persévérance", le forum académique des partenaires s'est déroulé au collège Gilbert Dru à Lyon.

Nous remercions l'ensemble des acteurs pour leur participation active qui a contribué à la réussite de cet évènement riche d'échanges et de co-construction.

Nous tenons à souligner particulièrement :

- La disponibilité et l'accueil du collège Gilbert Dru ;
- La participation, l'efficacité et le sens de l'initiative des stagiaires du LNC ainsi que l'accompagnement de son équipe pédagogique ;
- L'animation dynamique de l'après-midi par le collectif méta-morphose.



Ce temps a rassemblé des personnels de l'Éducation Nationale (enseignants, coordonnateurs MLDS et RELAIS, psychologues de l'Éducation nationale, référents décrochage scolaire, stagiaires CPLDS, inspecteurs...) et des partenaires institutionnels et associatifs œuvrant dans le champ de la persévérance et de la lutte contre le décrochage scolaire afin de se connaître et de partager.

Des ateliers animés par le collectif de théâtre forum « Méta-morphose » ont permis aux participants de réfléchir ensemble sur les fondements d'un partenariat efficace, l'identification des freins et leviers du partenariat.



Zoom sur les partenaires présents

L'AFEV

Association d'éducation populaire qui, depuis 30 ans, œuvre pour la lutte contre les inégalités éducatives et la création de liens solidaires entre campus et quartiers populaires. Pour lutter contre le décrochage scolaire et favoriser la persévérance scolaire, l'AFEV déploie plusieurs actions dont :

- **Le mentorat** assuré par des étudiants bénévoles pour des jeunes fragilisés, 2h par semaine à leur domicile et en extérieur (sorties culturelles, séances à la bibliothèque du quartier...). Depuis 3 ans maintenant, l'AFEV propose également le mentorat à distance pour accompagner des jeunes éloignés de la métropole.
- **Le programme Démocampus** rassemble un ensemble d'actions à destination de jeunes et de leurs parents de quartiers prioritaires et territoires ruraux. Il a pour ambition de leur permettre de s'approprier leur propre parcours, de découvrir le monde de l'enseignement supérieur, en allant notamment à la rencontre d'étudiants.
- **Le volontariat en résidence** qui permet à des jeunes en service civique de s'engager au sein d'établissements scolaires élémentaires et secondaires entre 15 et 20h par semaine.

Contacts :

Thomas Rigaud, délégué métropolitain : thomas.rigaud@afev.org

Justine Mal, déléguée territoriale, responsable des programmes de volontariat en résidence et Démocampus : justine.mal@afev.org

L'AJD Maurice Gounon

Service de prévention spécialisé qui intervient dans le champ de la protection de l'enfance. A ce titre, la prévention du décrochage scolaire est une de ses missions principales. Dans le but de limiter le phénomène de décrochage scolaire, le service de prévention intervient en amont afin de :

- **Valoriser et remobiliser** le jeune pour renouer avec ses compétences et faciliter la construction de projets ;
- **Construire** une orientation choisie et adaptée en associant les parents ;
- **Prendre** en compte l'environnement social, familial et culturel du jeune qui impacte sa scolarité.

Outre cette intervention au quotidien, le service de prévention est doté d'un atelier de réparation de cycles et propose un dispositif consacré à la prévention du décrochage scolaire. En étroite collaboration avec le collège partenaire, l'équipe éducative élabore et organise une action de remobilisation basée sur une activité manuelle.

Le Service de Prévention Spécialisée AJD propose, durant une semaine, un temps de répit en dehors de la scolarité ordinaire dans un lieu contenant et protégé afin de faire

le point avec les collégiens sur les difficultés et vérifier avec eux leur capacité à s'investir dans un apprentissage technique. L'objectif est de retrouver une dynamique tout en maintenant le lien avec le collège. La finalité de l'action est d'aider le jeune à se réconcilier avec les apprentissages scolaires et lui redonner « l'envie d'apprendre ». Cette action est souvent une réussite.

Contact :

Service de prévention spécialisée AJD Maurice Gounon
100 rue des Fougères 69009 Lyon - 04 78 39 21 75 - sps@fondation-ajd.com

Les Apprentis d'Auteuil

"Hello Persévérance" regroupe trois services dans le Rhône dédiés à la persévérance scolaire :

- Au sein des **dispositifs RELAIS** – pour les élèves âgés de 12 à 16 ans en prévention du décrochage scolaire.
- **Le service mobile social** - pour les jeunes âgés de 16 à 21 ans en situation de phobie sociale et/ou scolaire (Orientation directe en contactant le service)
- **Le Fil d'Ariane** – pour les jeunes âgés de 16 à 21 ans en décrochage scolaire, implanté au sein des lycées publics Alfred de Musset et Frédéric Faÿs de Villeurbanne (Orientation en contactant le service en lien avec le CIO Lyon Est)

Contact :

hello.perseverance@apprentis-auteuil.org - 04 72 10 06 99

Les actions d'Apprentis d'Auteuil dans le champ éducatif et scolaire en Auvergne Rhône Alpes : <https://aura.apprentis-auteuil.org/editorial/nos-activites/scolaire/>

Les dispositifs RELAIS du Rhône

Classes et ateliers durant :

- **7 semaines** pour la classe relais qui accueille au maximum 8 élèves engagés dans le processus de décrochage scolaire, poly-exclus ou hautement perturbateurs en classe. Elle bénéficie d'un partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).
- **5 semaines** pour les ateliers relais qui accueillent jusqu'à 12 élèves à risque de décrochage scolaire et qui ont besoin d'être remobilisés.

Les admissions se font par des commissions départementales.

Projet pédagogique et éducatif des dispositifs RELAIS

Chaque dispositif met en place son propre projet pédagogique et éducatif qui pose les bases d'une prise en charge globale incluant les pratiques pédagogiques, l'éducation à la responsabilité et à l'exercice de la citoyenneté, l'ouverture culturelle et le parcours avenir.

Parcours individualisé. Le parcours en dispositif RELAIS est individualisé et s'appuie sur les éléments transmis par l'établissement d'origine des élèves. Il prend en compte

leurs motivations et leurs intérêts. Un livret de suivi hebdomadaire est mis en place, mentionnant, outre les enseignements dispensés, les progrès observés, les problèmes rencontrés, les commentaires de l'équipe pluridisciplinaire du dispositif, ainsi que les observations de l'élève et de sa famille, en y incluant les travaux ou activités effectués afin de valoriser les engagements et les réussites.

Suivi de l'élève. Le lien est maintenu durant toute la scolarité en dispositif RELAIS avec l'établissement qui désigne un tuteur à cet effet.

Un livret de suivi aide l'équipe pédagogique et le tuteur à veiller à la réussite du retour en classe de l'élève.

L'engagement des parents des élèves. L'engagement des parents de l'élève est une condition de la réussite de l'action pédagogique des dispositifs RELAIS. La scolarisation dans ces dispositifs doit être l'occasion, pour les familles, de renouer des liens réguliers et confiants avec la communauté scolaire.

Action d'information, orientation et découverte du monde économique et professionnel. Le parcours avenir est discuté avec l'élève et ses parents, par les psychologues de l'Education nationale, les enseignants et les autres professionnels compétents. Le coordonnateur accompagne ce processus. Les élèves peuvent bénéficier de visites d'information, et en classe relais de mini-stage de découverte.

L'E2C

Centre de formation qui accueille des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire sans qualification ou avec une qualification ne permettant pas l'accès à l'emploi (niveau BAC au plus). Durant son parcours le jeune a le statut de stagiaire de la formation professionnelle et est indemnisé. Les entrées sont possibles chaque semaine, après un entretien de motivation (aucun test).

Le parcours est proposé pour 35 semaines ; une totale individualisation permet de modifier la durée si besoin. Le stagiaire est présent en centre 30h par semaine. Il bénéficie de temps d'immersions en entreprise toutes les 2 semaines, par périodes de 15 jours (adaptable) dans des lieux différents afin de découvrir les métiers, valider une orientation et adapter le contenu de la formation aux spécificités de son projet (en 2022, 40% du temps s'est déroulé en entreprise).

La méthode pédagogique employée est celle de l'approche par compétences. Les acquis sont validés lors de projets pédagogiques ou lors d'ateliers pratiques qui complètent le travail en cours personnalisé. Le support numérique est largement utilisé : les contenus de formation sont accessibles à tous. Le stagiaire participe à son évaluation basée sur un référentiel unique proche du CLÉA.

La sortie est dite « positive » si le jeune débute un CDD long, un CDI, une formation qualifiante, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation – ce qui concerne les 2/3 des jeunes en 2022-. Après son parcours au sein de l'E2C le suivi se poursuit durant 12 mois.

Contact :

L'École des XV

Accompagne des jeunes du CM2 à la 3ème, issus de quartiers sensibles, en leur proposant un programme périscolaire global pour les aider à se construire, à travers trois temps :

- Un temps social,
- Un temps scolaire
- Un temps sportif via la pratique du rugby.

L'École des XV se base sur une conviction : « Agissons en prévention ! Occupons-nous des plus jeunes, là où les premières difficultés apparaissent ».

Les difficultés scolaires et/ou comportementales ne sont souvent que les symptômes d'un mal être plus profond de l'enfant. Ainsi l'action unique d'une aide scolaire ou d'une activité sportive ne peut suffire à répondre en profondeur au problème. Notre priorité est la prévention, notre conviction que la capacité d'apprendre est liée à un équilibre émotionnel et social. Notre méthodologie consiste en une évaluation et un suivi quasi individualisé (1 encadrant pour 4 enfants maximum). L'accompagnement est intégré sur un temps périscolaire de 12h qui prévoit 3 temps forts : temps scolaires (soutien scolaire et aide aux devoirs), temps social (repas, goûters, discussions) et temps sportif (rugby). En effet, ces jeunes ont besoin qu'on leur consacre plus de temps et qu'on utilise une méthodologie différente pour apprendre autrement.

L'objectif est d'aider le jeune à acquérir une sérénité et une autonomie nécessaires pour se construire, faciliter et donner du sens à ses apprentissages. Le jeune est placé dans un contexte centré sur lui, les situations difficiles qu'il rencontre. Un travail est engagé sur la relation à l'autre, la relation à soi et la relation à l'apprentissage.

Tous les jeunes sont accueillis du lundi au vendredi en fonction de leurs emplois du temps. Les mercredis ils sont pris en charge à la sortie du collège, déjeunent à l'association, font 1h de devoirs, 1h de soutien scolaire en français ou mathématiques et 2h de rugby. Ce programme est répété au moins 2 fois par semaine : le collégien vient après ses cours pour les devoirs, du soutien scolaire et une séance de rugby.

Le programme est un moyen d'accompagnement et de facilitation en complément du système scolaire et en soutien des familles les plus précaires. Un modèle "d'alliance éducative" est mis en place avec les collèges partenaires, notamment à Saint Etienne les collèges Aristide Briand et Jean Dasté. L'école des XV est en relation étroite avec les principaux, Conseillers Principaux d'Éducation et enseignants et participe aux conseils de classe.

Contact :

contactssaintetienne@ecoledesxv.com

Energie jeunes

Association reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale dont l'objectif est la lutte contre le décrochage scolaire.

L'association s'adresse aux élèves du CM2 à la 3ème.

L'objectif est de créer des déclics psychologiques grâce à des programmes scientifiquement prouvés. Les interventions, courtes et ciblées (3 heures par an pour une classe) permettent de mettre les élèves en action à travers la mise en œuvre d'un défi personnel.

Les interventions sont totalement gratuites pour les établissements.

Contact :

Thierry Chalayer - Délégué Régional Auvergne Rhône-Alpes Bourgogne
thierry.chalayer@energiejeunes.fr - 06 80 35 75 20

L'EPIDE

Dispositif d'insertion pour les jeunes de **17 à 25 ans**, *sans diplôme ou titulaire d'un BEP, CAP ou d'un bac (ni en emploi, ni en stage, ni en formation)* afin de les accompagner vers un emploi ou une formation.

- Pendant 8 mois environ (pouvant aller jusqu'à 2 ans en fonction du profil), en internat du lundi au vendredi. Possibilité d'être hébergé le week-end si le/la jeune est en difficulté dans ce domaine.
- Un programme intensif, accompagné par un adulte : des ateliers adaptés au niveau et au métier souhaité, une préparation au permis de conduire, du sport pour retrouver l'équilibre, des actions de citoyenneté, de solidarité, des activités culturelles et des loisirs.
- Un conseiller en insertion professionnelle pour aider dans les choix d'orientation, de métier, de stage ou de formation.
- Toutes les équipes de l'EPIDE agit pour lever les freins à la recherche d'emploi : aspect financier, logement, permis, santé...
- Le dispositif est gratuit et rémunéré sous réserve d'assiduité.

Contact :

Jérôme Magnier, chargé de recrutement des volontaires à l'insertion magnier.jerome@epide.fr
06 38 19 37 45

Lycée Don Bosco

Le Lycée Don Bosco Lyon appartient au Campus Don Bosco, spécialisé dans les métiers du soin et du social, qui regroupe le Lycée, mais également une école supérieure de travailleurs sociaux, de la Formation continue, une Ecole d'Aide-Soignant (IFAS), une école d'ambulancier (IFA)... Par ailleurs, plusieurs dispositifs sont mis en œuvre au sein du Campus afin d'accompagner des élèves dans leurs difficultés et spécificités dans le cadre du handicap et de décrochage scolaire.

Contact :

Blandine Château, directrice adjointe lycee@donboscolyon.org

Le Lycée Nouvelle Chance (LNC)

La mission du Lycée de la Nouvelle Chance est de permettre à des jeunes majeurs empêchés ou éloignés de l'École d'obtenir un CAP ou un Bac Professionnel. L'objectif est de les réconcilier avec l'École pour qu'ils poursuivent en études supérieures.

En formation alternée, sous statut de stagiaires de la formation continue rémunérés par la région AURA, ils préparent en 2 ans leur diplôme au lycée Magenta mais également dans des lycées partenaires de l'Académie.

Contact :

Anne Dérian-Roche, coordinatrice 0677197519 anne.derian@ac-lyon.fr

Meriem BENBOUZA - Assistante 04.78.85.72.86 Inc.0690047b@ac-lyon.fr

Le Microlycée

Propose la reprise d'un parcours de formation pour réussir le Bac général après une interruption de scolarité et se mettre en projet pour l'avenir (poursuite d'études, métier).

Le dispositif

Au sein d'un groupe réduit, personnaliser les parcours et accompagner chacun en garantissant :

- Un emploi du temps individualisé
- Des temps en inclusion dans des classes de 1^{ère} et T^{ale} au rythme de chacun
- Des temps de remédiation et d'approfondissement
- Des temps propres en équipe Microlycée
- Un accompagnement personnalisé
- Un tuteur pour chaque jeune
- Une aide au travail personnel
- Une évaluation adaptée
- La construction du projet d'orientation
- Une équipe de professionnels volontaires et disponibles
- Des projets spécifiques co-construits (culturels, sportifs, humanitaires...)

Le lieu : Des espaces dédiés adaptables aux besoins du groupe (salle de travail, de réunion, équipement informatique, espace détente).

Profil des jeunes pris en charge :

- Entre 16 et 25 ans,
- En décrochage scolaire depuis quelques mois, jusqu'à 3 ans.
- Ayant un niveau de Seconde générale et technologique,
- Motivé pour reprendre des études et réussir un baccalauréat général.

Contact :

microlycee@centresaintmarc.fr

MIJEC, Mission d'Inclusion des Jeunes de l'Enseignement Catholique (Lyon)

Dispositif pour tous les jeunes âgés de 15 à 18 ans, qui sont scolarisés mais qui ont du mal à aller en cours ou qui ne sont plus scolarisés et souhaitent reprendre le chemin de la formation.

Prise en charge proposée :

Proposition d'un accompagnement à travers une série d'entretiens pour prendre le temps de se poser et de réfléchir à ce que le jeune souhaite et peut faire pour poursuivre ou reprendre ses études.

Si le projet d'orientation est le bon, mais que le jeune connaît des difficultés personnelles pour aller en cours, l'équipe pédagogique travaille avec lui pour adapter sa scolarité afin qu'il poursuive son parcours.

Si le projet d'orientation est remis en question, des stages de découverte en entreprise ou dans un établissement scolaire sont proposés, afin d'affiner le projet en le confrontant avec le terrain. Le projet de stage est accompagné.

Une aide est apportée pour les démarches d'inscription dans une nouvelle formation ou dans un nouvel établissement scolaire.

Un soutien méthodologique en français, histoire-géographie et mathématiques est possible pour les jeunes qui en expriment le besoin.

Inscription à la MIJEC

Si le jeune est encore scolarisé, il reste inscrit dans son établissement d'origine. S'il ne l'est plus une inscription au lycée professionnel Saint Marc dans le cadre de la MIJEC est proposée.

Contact :

mijec@centresaintmarc.fr - 04.78.38.73.30

Les Missions Locales

Christophe GIRARD, Directeur de la Mission Locale Plateau Nord Val de Saône, présent pour représenter les Missions Locales de l'académie de Lyon.

Les Missions Locales constituent l'interlocuteur de tous les jeunes de 16-25 ans, avec en charge plus particulièrement l'accompagnement global des jeunes sortis du système scolaire/études supérieures.

Un accompagnement personnalisé à 360° couvrant les domaines de l'orientation, la formation, l'emploi et aussi le logement, la culture, la santé... Également, partenaire de proximité pour les entreprises.

Plus particulièrement **en lien avec l'Education Nationale** pour :

- La **co-animation EN-ML des Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs**
- (PSAD)
- Une PSAD est un regroupement d'acteurs qui interviennent sur le repérage, l'accompagnement et le suivi des décrocheurs. La PSAD permet à ces acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes de mieux travailler ensemble.
- La mise en œuvre de l'**Obligation de Formation** (qui leur est assignée par la Loi 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance) en coopération avec les CIO.
- L'**accompagnement des jeunes sous main de justice** (milieu fermé et ouvert, lien fort avec le CNED).

Contact :

c.girard@mlpnvs.org, 04 72 27 45 50

La MLDS

La mission de lutte contre le décrochage scolaire de l'Académie de Lyon est constituée d'une coordination académique, de 3 coordonnateurs départementaux (Ain, Loire, Rhône), 42 ETP de coordonnateurs MLDS (terrain) sur 33 sites MLDS implantés dans des LP et LGT.

L'affectation des jeunes en MLDS s'inscrit dans un accompagnement assuré par les CIO. La décision d'admission au sein du dispositif se fait lors de CTO (comités techniques opérationnels).

Chaque année la MLDS prend en charge de 900 à 1 000 jeunes (entrées/sorties permanentes) de 16 à 18 ans en situation de décrochage avéré, en participant :

- Au **repérage** des jeunes en risque ou en situation de décrochage scolaire dans le cadre des entretiens de situation ;
- À la **prévention du décrochage scolaire** avec une participation à l'activité des PSAD et des réseaux FOQUALE, et aux GPDS des EPLE ;
- À la **remédiation** et la prise en charge et l'accompagnement individualisé et personnalisé des jeunes.

Différentes actions au sein de la MLDS :

- **Actions de prévention** : de courte durée ces actions sont organisées tout au long de l'année scolaire, en fonction des besoins particuliers des élèves en situation de décrochage scolaire et risquant de sortir sans diplôme et avec un niveau insuffisant de qualification. La MLDS se mobilise fortement sur la prévention du décrochage scolaire pour des jeunes de plus de 15 ans, 1er et 2nd cycle GT et pro.
- **Actions de remobilisation et remise à niveau** : elles visent des élèves en situation de rupture scolaire les plus éloignés de la qualification (niveaux 3 et 4) rencontrant

de grandes difficultés d'intégration dans des structures traditionnelles, de durée variable, avec entrées et sorties des jeunes tout au long de l'année.

- **Actions de re-préparation à l'examen MOREA** : elles concernent des élèves issus de terminale professionnelle, technologique et générale ayant échoué 2 fois à l'examen.

Les coordonnateurs MLDS permettent aux jeunes de renforcer des acquis scolaires, de découvrir des milieux professionnels, et de les accompagner dans la réalisation de leur projet (entrée en LP/LGT, signature d'un contrat d'apprentissage...)

Contact :

Catarina TORRES, Coordonnatrice académique de la MLDS
- 04 72 80 48 38 - 06 80 95 62 01 catarina.torres@ac-lyon.fr

Le Pôle d'Appui au Développement (PAD) du Service Civique

Le PAD est une initiative de l'Agence du Service Civique, en lien avec les Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et l'association Unis-Cité. Son objectif est de développer le dispositif de Service Civique dans le département du Rhône. L'objectif est de permettre à plus de jeunes de s'engager et à davantage de structures d'accueillir des volontaires. Pour l'année 2022/2023, les actions du PAD se concentreront sur le développement du dispositif dans les zones rurales, en Quartier Prioritaire de la Ville et auprès de jeunes en situation « infra-bac », dont les décrocheurs scolaires. Pour ces derniers, le Service Civique peut être une opportunité de s'engager dans un parcours structuré et indemnisé, d'être en lien avec d'autres jeunes aux profils variés, dans une mission utile à la société.

D'une durée de 6 à 12 mois, le service civique prévoit par ailleurs des temps de formation et de réflexion autour du projet d'avenir. Il peut être effectué par tout jeune âgé de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap), sans condition de diplôme.

Contact :

Garance Le Saux, chargée de développement – Pôle d'appui service civique69 : padsc69@poleappui.fr - 07 63 69 73 84

Les Unités Educatives d'Activités de Jour (UEAJ)

Dépendent de la **Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)** qui est l'une des administrations du Ministère de la Justice. A ce titre, elles assurent directement, dans les services et établissements de l'État, la prise en charge de mineurs et jeunes majeurs sous main de justice, c'est à dire faisant l'objet d'une décision judiciaire. L'UEAJ de **Villeurbanne** fait partie du STEI **Service territorial éducatif et d'insertion du Rhône**.

Chaque unité peut accueillir 24 jeunes de 13 à 16 ans dans le cadre d'activités à dominante scolaire, avec le statut d'élève grâce au partenariat noué avec l'Education Nationale.

L'accueil s'effectue 5 jours sur 7 tout au long de l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Ateliers proposés :

Les ateliers de médiation éducative :

- Travail autour de l'expression écrite et orale
- Eveil à la citoyenneté, découverte artistique, ateliers santé, sport, informatique, cuisine
- Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR 1 et 2) et permis AM sous certaines conditions.
- Prévention Secours Civique niveau 1 (PSC1).

- Les ateliers de remobilisation scolaire :
 - Bilan des acquis, valorisation des ressources
 - Acquisition du socle commun des connaissances et compétences
 - Préparation du CFG.

Un emploi du temps personnalisé

Les périodes de présence à l'UEAJ sont entrecoupées d'immersion en milieu professionnel et/ou scolaire, dans le but d'affiner le projet d'orientation.

Le professionnel chargé de l'encadrement pédagogique et éducatif suit l'évolution quotidienne en s'assurant notamment du respect de cet emploi du temps.

L'UEAJ intervient dans le dispositif Classe Relais Mobile. Les élèves sont accueillis sur 7 semaines à l'UEAJ et à la cité scolaire Lacassagne, en collaboration avec l'enseignant coordinateur de l'Education Nationale.

Au sein de l'UEAJ, les élèves sont accompagnés par les éducateurs PJJ, le professeur technique et la professeure des écoles, mis à disposition par l'EN pour travailler sur leur comportement et bénéficier d'une remise à niveau scolaire.

Contact :

Mme. Bayard, responsable de l'UEAJ de Villeurbanne, Mme Ferrieu, éducatrice coordinatrice de la classe RELAIS mobile, ueaj-villeurbanne@justice.fr, 04 72 82 90 70

Via compétences

Partenaire privilégié au service de l'orientation, de la formation et de l'emploi. L'une de ses missions est d'informer les acteurs de terrain en matière de décrochage scolaire via :

- Le site « coté.formations.fr » dédié au public notamment jeunes scolaires et non scolaires
- Le site « via.compétences.fr » dédié aux professionnels du décrochage scolaire (Education Nationale/ Mission Locale)
- La Communauté des PSAD du Réseau professionnel Résopro
- Les réseaux sociaux LinkedIn et Instagram

- Une chaine YouTube
- Des actions de communication (salon des formations, forum de l'alternance)

Contacts :

Jérôme Caltran ; Jerome.CALTRAN@via-competences.fr, [@CALTRAN Jerome](#) Yolande Naudin ; yolande.naudin@via-competences.fr, [@NAUDIN Yolande](#)

ZUPdeCO

Association nationale de loi 1901, elle lutte depuis 2005 contre le décrochage scolaire des jeunes issus de milieux modestes, avec une conviction, celle qu'on ne pourra pas résoudre les inégalités sociales sans résoudre d'abord les inégalités scolaires. Pour concrétiser l'égalité des chances ZUPdeCO apporte aux jeunes en fragilité scolaire un accompagnement assuré par des tuteurs bénévoles ou des volontaires en service civique recrutés, formés et accompagnés toute l'année scolaire par l'association, avec une méthodologie et des outils innovants.

ZUPdeCO est reconnue d'intérêt général et est agréée par l'Education Nationale. Elle a accompagné 36 800 enfants vers la réussite scolaire depuis sa création grâce à la mobilisation et la formation de 21 500 bénévoles dans 32 départements et 103 établissements scolaires situés principalement en Ile de France, Rhône-Alpes et Centre Val de Loire.

Depuis 2007, ZUPdeCO propose du soutien scolaire gratuit aux élèves issus de familles modestes au sein de leur établissement scolaire, en mobilisant autour de l'égalité des chances ses forces citoyennes : un réseau de tuteurs bénévoles ou en Service Civique qui sont recrutés, formés et accompagnés toute l'année scolaire par l'association.

Depuis 2020 et suite à la crise sanitaire, le besoin d'aider les jeunes à distance est apparu, un dispositif innovant à distance et répondant aux besoins exprimés par les habitants et/ou les familles mais également par les établissements scolaires a été mis en place : HomeClasse.

Contact :

Anaïs Maingues, coordinatrice collège, anaïs.maingues@zupdeco.org

Synthèse groupes de travail « World Café »

Six questions ont été posées aux participants au séminaire de la persévérance scolaire. Lors d'un « World Café », ils ont été répartis en groupes mixtes de 8 à 10 personnes. Chaque groupe devait répondre successivement aux questions en s'appuyant sur les contributions du groupe précédent. Nous soulignons l'implication des participants dans l'élaboration d'une culture commune que ces échanges ont permis. Retrouvez ci-dessous quelques éléments évoqués au cours des échanges sans exhaustivité.



Question n°1 : Identifier des freins et des leviers pour travailler en partenariat

Freins :

- Manque de temps pour la construction du partenariat ;
- Temporalités différentes des acteurs EN et hors EN, budget année civile / année scolaire. Dépôt des projets très tôt pour l'année suivante alors que des inconnus demeurent : emploi du temps, équipe maintenue ou pas... ;
- La géographie : disparité des territoires, certains mieux dotés que d'autres en nombre de partenaires et en facilité pour les déplacements ;
- Méconnaissance des partenaires de l'EN, du terrain et du sujet, pas de lieux d'échanges de données et informations ou, s'ils existent, méconnus ;
- Manque de légitimité de certains partenaires, ambitions, objectifs et intérêts de certains. Concurrence entre eux ;
- Lourdeur administrative pour le dépôt de projets, l'accréditation-référencement des partenaires obligatoire - comment connaître les partenaires référencés EN ? - situation/position administrative des intervenants ;
- Obligation d'objectifs chiffrés ;
- Manque de pérennité :
 - Dans les budgets très contraints, souvent à l'année
 - Turn-over des équipes quand une personne. Souvent le partenariat repose sur une seule personne.
 - Manque de volonté et motivation des équipes, des jeunes...
 - Limite d'âge de prise en charge des jeunes

Leviers :

- Améliorer la communication : mise en place d'un réseau, création d'une plateforme de mutualisation des ressources entre partenaires et zones géographiques, répertoire des actions et des partenaires identifiés et « labellisés » meilleure diffusion des pratiques ;
- L'engagement des personnes, le travail en réseau, le travail d'équipe ;
- Objectifs communs / besoins communs ;
- Expertise : « passer la main » / complémentarité ;
- Formation sur le décrochage / le travail en partenariat ;
- Accepter de travailler autrement, de passer le relais à un partenaire plus adapté, plus compétent ; identifier les rôles et les champs de compétences des différents intervenants, connaissance réciproque ;
- Simplification des procédures, mutualiser la construction des projets ;
- Formalisation des partenariats : nécessité d'une charte et d'un cahier des charges communes.

Questions n°2 : Citer des propositions concrètes qui favoriseraient la persévérance scolaire.

Améliorer le climat scolaire

- Améliorer l'accueil des élèves et de leurs familles dans l'établissement. Rencontrer les parents pour les remises de bulletins, des réunions pour l'orientation, dialogue pas seulement avec professeur principal, mais toute l'équipe, présenter un « projet de l'année » de la classe, pour chaque élève.
- Une journée ou mieux, une semaine à la rentrée banalisée proposant des ateliers sportifs, artistiques et culturels, des rencontres avec les familles « quand tout va bien ».
- Journée d'intégration élèves-parents lors de passage à un nouveau cycle
- Café des parents dans un lieu convivial, espace de parole pour les parents et les élèves.
- Améliorer le lieu de vie qu'est l'établissement : ateliers jardinage, peinture, décoration de salles, du foyer. Un lieu plus esthétique est moins dégradé, on a plaisir à y venir, y travailler.

Faciliter les apprentissages

- Prendre en compte les difficultés des jeunes le plus en amont possible, aider au passage école collège puis collège – lycée : rencontre et travail entre enseignants CM2/6^{ème} puis 3^{ème} /seconde
- Instaurer tout au long de la scolarité des ateliers « apprendre à apprendre »
- Ecole ouverte quelques jours pendant les vacances scolaires : remobilisation, préparation rentrée, révisions.
- Changer le vocabulaire sur l'élève, formuler davantage de positif, de points améliorables, ne plus évaluer seulement par les notes.
- Responsabiliser l'élève, acteur de son parcours, tutorat par les pairs.
- Intégrer des ateliers de bien-être et santé mentale.
- Réhabiliter le redoublement pour consolider le parcours, la possibilité de

prendre plus de temps par exemple CAP en 3 ans, mettre en place les PAFI, améliorer leur visibilité, personnaliser et adapter les EDT.

- Dédramatiser les sorties temporaires ou définitives du système scolaire (partenaires, Service Civique)

Permettre aux personnels de mieux prévenir le décrochage

- Journées de « vis ma vie » (le CPE dans la journée d'un enseignant, du secrétaire de direction, l'enseignant dans celle du principal adjoint, de l'intendant, d'un AESH, AED et inversement ...) pour une meilleure compréhension des métiers et missions de chacun.
- Séquences de sensibilisation-formation de tous les personnels sur le décrochage
- Ceci implique des temps dédiés à de telles actions, une meilleure reconnaissance des différents membres de l'équipe éducative, une valorisation réelle des missions et un accompagnement par des formations, également une réduction des effectifs pour un meilleur taux d'encadrement, une individualisation des parcours.
- Le remplacement de tous les personnels doit être aussi assuré.

Question n°3 : Comment évaluer la plus-value d'un partenariat ?

Effets attendus pour les élèves, les équipes :

- Santé mentale
- Posture, relation aux autres
- Assiduité, implication
- Plaisir et motivation retrouvés
- Retours des jeunes, ressenti
- Qualité de la relation, confiance instaurée avec les partenaires, constitution d'un réseau

Accroître ses compétences grâce à la constitution d'un réseau

- Travail d'équipe, co-construction de projets, regards croisés et échanges d'expériences, appréhender des méthodes diverses.
- Le partenariat permet une prise de relais, un transfert et une montée en compétences
- Sortir les jeunes de la classe, de l'établissement scolaire. Leur donner plus de temps pour construire, se projeter, leur permettre de se « poser »

Diversifier les approches pédagogiques en complémentarité

- Mise en place d'outils de diagnostic en direction des équipes et de suivi en direction des jeunes.
- Evaluer les actions concrètes menées, mesurer leur réussite (nombre de jeunes pris en charge, sorties positives, assiduité, satisfaction des parents)

Question n°4 : En quoi la persévérance et le décrochage sont plus des questions systémiques qu'une difficulté individuelle ?

La question a divisé ; proposition de reformulation : En quoi la persévérance et le décrochage sont liés à la fois à des questions systémiques et des difficultés individuelles.

Le système peut engendrer du décrochage scolaire pour de nombreuses raisons :

- Sociétales
- Déterminismes sociaux
- Environnement

Le système EN aussi génère :

- Effectifs trop chargés
- Affectations – orientation subies : pression de l'institution à mettre des jeunes dans des cases
- Manque de moyens inégalités territoriales des offres de formation, manque de temps pour quoi ? rechercher des formations ? temps consacré à l'orientation ?
- Manque d'évolution et d'adaptation par rapport au numérique ? toujours pour l'orientation-affectation ? ou globalement parler de la fracture numérique
- Débat sur le déterminisme ou l'homme libre

Question n°5 : Les fondements d'un partenariat

D'une esquisse au chef d'œuvre :

- Naissance : charte = définition des objectifs et enjeux communs
- Besoin :
 - Identifier
 - Historique
 - Diagnostic projet établissement
- Choix des partenaires : interconnaissance, valeurs communes, compétence, proximité, engagement
- Conditions : respect, temps transparence, confiance, construction d'outils communs
- Moyens : communication, boîte à outils, convention, formalisation, financiers, humains,
- Evaluation : bilan, pérennisation, projets à venir

Question n°6 : Persévérance / décrochage / raccrochage, quelle place pour les familles ?

Co-éduquer c'est mobiliser, communiquer, partager, ...

- Impliquer les familles aussi quand ça va bien = prévention
- Les mettre en confiance : déculpabiliser ne veut pas dire déresponsabiliser
- Mise en place de moments conviviaux. « Dé-formaliser » les échanges / lieu pour les recevoir, les inviter plus neutre qu'une classe ou un bureau de CPE ou de direction, les informer (de quoi ?)
- Adapter la communication aux types de décrocheurs / familles, individualiser